



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-025

Séance du 14 mars 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatorze mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le sept mars, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 28

Ayant pris part à la  
délibération : 32

**Présents :** Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Éric THIELE, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

**Excusés donnant procuration :** Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Véronique LACROIX donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Anna CALS donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE.

**Excusés :** Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Virginie BOU, Monsieur Bernard TROUILHET.

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

**Objet de la délibération : Action sociale d'intérêt communautaire – Petite Enfance :  
Convention de Partenariat et d'Objectifs avec l'Association « Les P'tits Bouchons »**

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre de la poursuite du développement de l'accueil de la petite enfance, le Conseil Communautaire a, dans sa séance du 27 juin 2023 (*délibération n° 2023-071*), approuvé le protocole d'engagement et d'accompagnement des Maisons d'Assistantes Maternelles 2023-2026 (MAM). Le but de ce protocole est de définir les modalités et les conditions d'accompagnement par la Communauté de Communes ainsi que les engagements des associations gestionnaires et des assistantes maternelles. Suite à sa signature par l'Association « les P'tits Bouchons », il convient de contractualiser avec cette dernière.

Il est en conséquence proposé de passer, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, avec l'Association « les P'tits Bouchons » une convention de partenariat et d'objectifs pour une durée de trois ans au titre de laquelle une subvention annuelle d'un montant de 5 100 € lui serait attribuée.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à **l'unanimité**, approuve les termes de la convention de partenariat et d'objectifs à intervenir avec l'Association "Les P'tits Bouchons" jointe à la présente et autorise le Président à la signer.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

Communauté  
de Communes  
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel LOPEZ